



2

MILLIARDS FCFP



SANTÉ

DÉPENSES DE L'ÉTAT

L'ÉTAT ACCOMPAGNE LE PAYS

EN 2018,

L'État a apporté son soutien financier pour accompagner la Polynésie française et les communes dans la réalisation de nombreuses opérations structurantes au bénéfice de l'ensemble des Polynésiens.



PRISE EN CHARGE



amélioration de la prise en charge des patients atteints du cancer (salles de chimiothérapie à Talohae, matériels de radiologie à Uturoa, équipements pour le CHPF) - 143 millions FCFP



RECONSTRUCTION



notamment des bâtiments des formations sanitaires de Moorea-Maiao, travaux et équipements du centre de santé et de prévention de Tahiti Iti Taravao - 112 millions FCFP



PROTECTION SOCIALE



L'État participe à la protection sociale des populations les plus démunies du régime de solidarité de la Polynésie française. - 1,4 milliard FCFP



RÉMUNÉRATION



En complément, l'État finance la rémunération d'environ 50 internes qui travaillent au CHPF aux côtés des médecins titulaires et d'environ 70 infirmiers d'État majoritairement affectés dans les îles.